

**UNITES CONSTITUTIVES  
DU REFERENTIEL DE CERTIFICATION**

## UNITE U11

### ETUDE D'UNE TECHNIQUE DE TRAITEMENT OU DE REVETEMENT DE SURFACE.

		SAVOIRS ASSOCIES	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8
		CAPACITES								
C1	C1.1	Décoder, analyser les exigences du donneur d'ordres à partir d'un dossier technique.								
	C1.2	S'informer des conditions de réalisation d'un procédé, à partir d'une gamme de traitement ou d'une fiche technique.								
	C1.3	Prendre connaissance des conditions de fonctionnement d'un système.								
	C1.4	Prendre connaissance des mesures d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement.								
C2	C2.1	Mettre en place le processus de fabrication.								
	C2.2	Choisir et vérifier les composants du procédé.								
	C2.3	Mettre en œuvre les processus de contrôle.								
	C2.4	Planifier les interventions de maintenance préventive.								
	C2.5	Identifier les risques présents pour le personnel, l'environnement. Repérer les moyens de prévention.								
C3	C3.1	Démarrer l'outil de production en respectant les consignes.								
	C3.2	Alimenter et conduire l'outil de production.								
	C3.3	Assurer la qualité de la production. Signaler les dérives.								
	C3.4	Appliquer les procédures d'arrêt, y compris celles d'arrêt d'urgence.								
	C3.5	Gérer un incident.								
C4	C4.1	Effectuer la maintenance systématique de premier niveau.								
	C4.2	Mettre en œuvre une procédure de diagnostic. Participer aux opérations de maintenance curative.								
C5	C5.1	Contrôler la conformité de la production.								
C6	C6.1	Communiquer dans le cadre de l'activité.								
	C6.2	Communiquer en entreprise.								

## UNITE U12

### MATHEMATIQUES ET SCIENCES PHYSIQUES.

L'unité mathématiques et sciences physiques englobe l'ensemble des objectifs, capacités, compétences et savoir-faire mentionnés dans les arrêtés du 9 mai 1995 modifiés relatifs aux programmes de mathématiques et aux programmes de sciences physiques applicables dans les classes préparant au baccalauréat professionnel (B.O.E.N. spécial n°11 du 15 juin 1995).

La partie mathématique est constituée des éléments suivants :

- Activités numériques et graphiques (I).
- Fonctions numériques (II).
- Activités géométriques (III).
- Activités statistiques (IV).
- Trigonométrie, géométrie, vecteurs (VI).

La partie sciences physiques comprend les unités spécifiques suivantes :

- |                    |  |
|--------------------|--|
| Electricité :      | Régime sinusoïdal (E1).<br>Transport et sécurité (E2).<br>Puissance électrique (E3).   |
| Chimie générale :  | Acides et bases (C1).<br>Oxydo réduction (C2).<br>Corrosion, protection (C3).<br>Métaux métallurgie (C4).<br>Cinétique et catalyse (C6). |
| Chimie organique : | Alcanes (C8)   |

## **UNITE U13**

### **TRAVAUX PRATIQUES DE SCIENCES PHYSIQUES**

L'unité de travaux pratiques de sciences physiques englobe l'ensemble des objectifs, compétences et savoir-faire mentionnés dans l'arrêté du 9 mai 1995 modifié relatif aux programmes de sciences physiques des baccalauréats professionnels.

Elle concerne la formation méthodologique de base appliquée aux champs de la physique et de la chimie suivants :

- Electricité I (courant continu)
- Electricité II (courant alternatif sinusoïdal)
- Mécanique
- Acoustique
- Optique
- Chimie I (solutions aqueuses)
- Chimie II (chimie organique)

## UNITE U2

### ETUDE ET PREPARATION D'UNE PRODUCTION INDUSTRIELLE

		SAVOIRS ASSOCIES	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8
		CAPACITES								
C1	C1.1	Décoder, analyser les exigences du donneur d'ordres à partir d'un dossier technique.								
	C1.2	S'informer des conditions de réalisation d'un procédé, à partir d'une gamme de traitement ou d'une fiche technique.								
	C1.3	Prendre connaissance des conditions de fonctionnement d'un système.								
	C1.4	Prendre connaissance des mesures d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement.								
C2	C2.1	Mettre en place le processus de fabrication.								
	C2.2	Choisir et vérifier les composants du procédé.								
	C2.3	Mettre en œuvre les processus de contrôle.								
	C2.4	Planifier les interventions de maintenance préventive.								
	C2.5	Identifier les risques présents pour le personnel, l'environnement. Repérer les moyens de prévention.								
C3	C3.1	Démarrer l'outil de production en respectant les consignes.								
	C3.2	Alimenter et conduire l'outil de production.								
	C3.3	Assurer la qualité de la production. Signaler les dérives.								
	C3.4	Appliquer les procédures d'arrêt, y compris celles d'arrêt d'urgence.								
	C3.5	Gérer un incident.								
C4	C4.1	Effectuer la maintenance systématique de premier niveau.								
	C4.2	Mettre en œuvre une procédure de diagnostic. Participer aux opérations de maintenance curative.								
C5	C5.1	Contrôler la conformité de la production.								
C6	C6.1	Communiquer dans le cadre de l'activité.								
	C6.2	Communiquer en entreprise.								

## UNITE U31

### EVALUATION DE LA FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

		SAVOIRS ASSOCIES	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8
		CAPACITES								
C1	C1.1	Décoder, analyser les exigences du donneur d'ordres à partir d'un dossier technique.								
	C1.2	S'informer des conditions de réalisation d'un procédé, à partir d'une gamme de traitement ou d'une fiche technique.								
	C1.3	Prendre connaissance des conditions de fonctionnement d'un système.								
	C1.4	Prendre connaissance des mesures d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement.								
C2	C2.1	Mettre en place le processus de fabrication.								
	C2.2	Choisir et vérifier les composants du procédé.								
	C2.3	Mettre en œuvre les processus de contrôle.								
	C2.4	Planifier les interventions de maintenance préventive.								
	C2.5	Identifier les risques présents pour le personnel, l'environnement. Repérer les moyens de prévention.								
C3	C3.1	Démarrer l'outil de production en respectant les consignes.								
	C3.2	Alimenter et conduire l'outil de production.								
	C3.3	Assurer la qualité de la production. Signaler les dérives.								
	C3.4	Appliquer les procédures d'arrêt, y compris celles d'arrêt d'urgence.								
	C3.5	Gérer un incident.								
C4	C4.1	Effectuer la maintenance systématique de premier niveau.								
	C4.2	Mettre en œuvre une procédure de diagnostic. Participer aux opérations de maintenance curative.								
C5	C5.1	Contrôler la conformité de la production.								
C6	C6.1	Communiquer dans le cadre de l'activité.								
	C6.2	Communiquer en entreprise.								

### Economie et Gestion

Les compétences évaluées en Economie et Gestion sont celles établies par l'annexe V de l'arrêté du 17 août 1987 (B.O. n°32 du 17 septembre 1987) relatif au programme des classes préparant au Baccalauréat Professionnel

## UNITE U32

**MISE EN ŒUVRE D'UNE PHASE OPERATOIRE  
OU D'UNE SUITE D'OPERATIONS UNITAIRES.**

		SAVOIRS ASSOCIES	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8
		<b>CAPACITES</b>								
C1	C1.1	Décoder, analyser les exigences du donneur d'ordres à partir d'un dossier technique.								
	C1.2	S'informer des conditions de réalisation d'un procédé, à partir d'une gamme de traitement ou d'une fiche technique.								
	C1.3	Prendre connaissance des conditions de fonctionnement d'un système.								
	C1.4	Prendre connaissance des mesures d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement.								
C2	C2.1	Mettre en place le processus de fabrication.								
	C2.2	Choisir et vérifier les composants du procédé.								
	C2.3	Mettre en œuvre les processus de contrôle.								
	C2.4	Planifier les interventions de maintenance préventive.								
	C2.5	Identifier les risques présents pour le personnel, l'environnement. Repérer les moyens de prévention.								
C3	C3.1	Démarrer l'outil de production en respectant les consignes.								
	C3.2	Alimenter et conduire l'outil de production.								
	C3.3	Assurer la qualité de la production. Signaler les dérives.								
	C3.4	Appliquer les procédures d'arrêt, y compris celles d'arrêt d'urgence.								
	C3.5	Gérer un incident.								
C4	C4.1	Effectuer la maintenance systématique de premier niveau.								
	C4.2	Mettre en œuvre une procédure de diagnostic. Participer aux opérations de maintenance curative.								
C5	C5.1	Contrôler la conformité de la production.								
C6	C6.1	Communiquer dans le cadre de l'activité.								
	C6.2	Communiquer en entreprise.								

## UNITE U33

### ESSAIS, REGLAGES ET DIAGNOSTICS

		SAVOIRS ASSOCIES	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8
		<b>CAPACITES</b>								
C1	C1.1	Décoder, analyser les exigences du donneur d'ordres à partir d'un dossier technique.								
	C1.2	S'informer des conditions de réalisation d'un procédé, à partir d'une gamme de traitement ou d'une fiche technique.								
	C1.3	Prendre connaissance des conditions de fonctionnement d'un système.								
	C1.4	Prendre connaissance des mesures d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement.								
C2	C2.1	Mettre en place le processus de fabrication.								
	C2.2	Choisir et vérifier les composants du procédé.								
	C2.3	Mettre en œuvre les processus de contrôle.								
	C2.4	Planifier les interventions de maintenance préventive.								
	C2.5	Identifier les risques présents pour le personnel, l'environnement. Repérer les moyens de prévention.								
C3	C3.1	Démarrer l'outil de production en respectant les consignes.								
	C3.2	Alimenter et conduire l'outil de production.								
	C3.3	Assurer la qualité de la production. Signaler les dérives.								
	C3.4	Appliquer les procédures d'arrêt, y compris celles d'arrêt d'urgence.								
	C3.5	Gérer un incident.								
C4	C4.1	Effectuer la maintenance systématique de premier niveau.								
	C4.2	Mettre en œuvre une procédure de diagnostic. Participer aux opérations de maintenance curative.								
C5	C5.1	Contrôler la conformité de la production.								
C6	C6.1	Communiquer dans le cadre de l'activité.								
	C6.2	Communiquer en entreprise.								

**UNITE U34**

**CONDUITE ET EXPLOITATION D'UNE INSTALLATION DE PRODUCTION**

		SAVOIRS ASSOCIES	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8
		<b>CAPACITES</b>								
<b>C1</b>	<b>C1.1</b>	Décoder, analyser les exigences du donneur d'ordres à partir d'un dossier technique.								
	<b>C1.2</b>	S'informer des conditions de réalisation d'un procédé, à partir d'une gamme de traitement ou d'une fiche technique.								
	<b>C1.3</b>	Prendre connaissance des conditions de fonctionnement d'un système.								
	<b>C1.4</b>	Prendre connaissance des mesures d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement.								
<b>C2</b>	<b>C2.1</b>	Mettre en place le processus de fabrication.								
	<b>C2.2</b>	Choisir et vérifier les composants du procédé.								
	<b>C2.3</b>	Mettre en œuvre les processus de contrôle.								
	<b>C2.4</b>	Planifier les interventions de maintenance préventive.								
	<b>C2.5</b>	Identifier les risques présents pour le personnel, l'environnement. Repérer les moyens de prévention.								
<b>C3</b>	<b>C3.1</b>	Démarrer l'outil de production en respectant les consignes.								
	<b>C3.2</b>	Alimenter et conduire l'outil de production.								
	<b>C3.3</b>	Assurer la qualité de la production. Signaler les dérives.								
	<b>C3.4</b>	Appliquer les procédures d'arrêt, y compris celles d'arrêt d'urgence. Gérer un incident.								
	<b>C3.5</b>	Gérer un incident.								
<b>C4</b>	<b>C4.1</b>	Effectuer la maintenance systématique de premier niveau.								
	<b>C4.2</b>	Mettre en œuvre une procédure de diagnostic. Participer aux opérations de maintenance curative.								
<b>C5</b>	<b>C5.1</b>	Contrôler la conformité de la production.								
<b>C6</b>	<b>C6.1</b>	Communiquer dans le cadre de l'activité.								
	<b>C6.2</b>	Communiquer en entreprise.								

## **UNITE U4**

### **LANGUE VIVANTE**

L'unité englobe l'ensemble des objectifs, capacités et compétences énumérés dans l'arrêté du 23 mars 1988 relatif aux programmes de langues vivantes étrangères des classes préparant au baccalauréat professionnel (B.O. n°18 du 12 mai 1988).

## **UNITE U51**

### **FRANCAIS**

L'unité est définie par les compétences établies par l'arrêté du 9 mai 1995 relatif aux objectifs, contenus et capacités de l'enseignement du français dans les classes préparant au baccalauréat professionnel (B.O. n°11 du 15 juin 1995).

## **UNITE U52**

### **HISTOIRE GEOGRAPHIE**

L'unité est définie par les compétences établies par l'arrêté du 9 mai 1995 relatif aux objectifs et contenus de l'enseignement de l'histoire et de la géographie dans les classes préparant au baccalauréat professionnel (B.O. n°11 du 15 juin 1995).

## **UNITE U6**

### **EDUCATION ARTISTIQUE - ARTS APPLIQUES**

L'unité englobe l'ensemble des capacités et des compétences présentées par le programme -référentiel défini par l'annexe III de l'arrêté du 17 août 1987 aux programmes des classes préparant au baccalauréat professionnel (B.O. n°32 du 17 septembre 1987).

## **UNITE U7**

### **EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE**

L'unité englobe l'ensemble des objectifs, capacités et compétences énumérés dans l'arrêté du 22 novembre 1995 relatif aux modalités d'organisation du contrôle en cours de formation et de l'examen terminal pour l'éducation physique et sportive au lycée (B.O. n°46 du 14 décembre 1995).

## **UNITE FACULTATIVE UF1**

### **LANGUE VIVANTE**

L'épreuve a pour but de vérifier la capacité du candidat à comprendre une langue vivante parlée et la capacité à s'exprimer de manière intelligible pour un interlocuteur n'exigeant pas de particularités linguistiques excessives sur un sujet d'intérêt général.

## **UNITE FACULTATIVE UF2**

### **HYGIENE - PREVENTION - SECOURISME**

L'unité englobe l'ensemble des objectifs, capacités et compétences énumérés à l'annexe I de l'arrêté du 25 janvier 1988 relatif au programme d'hygiène - prévention - secourisme des classes préparant au baccalauréat professionnel (B.O. n°13 du 31 mars 1988).